

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Prytanée de Libreville : des prix aux meilleurs élèves



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

L'enfant de troupe Daniel Bruno Loussoueke Koumba recevant des mains du commandant du Prytanée Gaude Stive Okoumba, le fanion pour avoir obtenu la meilleure moyenne de l'école.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

Le 30 juillet 2021, la traditionnelle cérémonie de remise de prix aux meilleurs élèves du prytanée militaire de Libreville (PML) s'est déroulée au camp Baraka, en présence du ministre de la Défense, Michael Moussa Adamo. De nombreux apprenants des sections de 5 ans, des classes de CM2 et ceux des classes de 6e en terminale, ont ainsi été distingués lors de ces instants qui marquent la fin d'année scolaire 2020-2021 au Prytanée ainsi que dans les écoles complexes placées sous sa supervision.

Selon le palmarès de l'année académique ainsi dévoilée à l'assistance, l'enfant de troupe Daniel Bruno Loussoueke Koumba (6e A) recevait le Grand prix du président de la République. Il a obtenu 17,93/20, la meilleure moyenne annuelle du Prytanée de Libreville. Les lauréats Dorcas Helena Okighe Degboko et Kiswendsi-

da Fabrice Désiré Ouédraogo ont, quant à eux, reçu le prix d'excellence Omar-Bongo-Ondimba pour avoir obtenu les meilleurs résultats aux différents examens de fin d'année.

Célébrant les lauréats, Gaude Stive Okoumba, commissaire colonel commandant le Prytanée de Libreville a en a profité pour dresser le bilan de l'année académique qui s'achève. "Au chapitre de l'examen du baccalauréat, 19 enfants de terminale, dont 14 Gabonais, ont obtenu le baccalauréat français. Soit un taux de réussite de 100 %. En ce qui concerne le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC), les 23 enfants de troupe des deux classes de 3e ont tous obtenu leur examen avec des mentions très bien et assez bien", s'est-il félicité. Globalement, ces résultats, selon le commandant Okoumba, connaissent une courbe ascendante et confirment, une fois de plus, l'excellence que prône cet établissement prestigieux.

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS
CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES DES AGENTS DE L'ETAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement	: 02 août 2021
Appel d'offres	: N°01/MBCP/CPFF/TRAVAUX/2021
Nom du projet	: Travaux d'extension et d'aménagement d'un hall d'accueil au CPPF sis au Boulevard Triomphal

Source de financement : **Etat gabonais**

1. OBJET
La Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement d'un hall d'accueil dans ses locaux sis au Boulevard Triomphal de Libreville.

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES DES AGENTS DE L'ETAT
164 Impasse André MBA OBAME
B.P. 3932 Libreville - GABON
Tél : +241 11 74 27 22/62 16 15 23

NB: En application de l'arrêté n°0327.21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant les frais pour la passation des marchés publics, le montant fixé pour les entreprises bénéficiant d'un agrément PME est de 100 000 F CFA.

6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **30 août 2021 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1 % du montant HT de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **30 août 2021 à 10 heures 30 minutes**.

Le Directeur Général de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat



Sorel ONGOLLO

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME